

**RAPPORT DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BUDGET ANNEXE PORT DE LA CAPTE**

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 juillet 2020,
- le vote du budget primitif intervenu à la même date,

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	225 104,36	263 754,53
Résultat reporté de 2019		82 957,87
Total des dépenses et des recettes	225 104,36	346 712,40
Solde d'exécution de la section d'exploitation	121 608,04	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	131 701,78	107 934,12
Résultat reporté de 2019		36 169,95
Total des dépenses et des recettes	131 701,78	144 104,07
Restes à réaliser	35 034,91	
Solde d'exécution de la section d'investissement	-22 632,62	
Résultat global	98 975,42	

Le résultat de clôture s'établit à 99 K€. Il sera intégré au budget 2021 à l'occasion du budget primitif 2021.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements.

Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements (108 K€).

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture avec un excédent de 39 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 83 K€ soit un résultat cumulé de 122 K€.

I - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 264 K€ et sont relativement stables par rapport à 2019.

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Ventes de produits, services, marchandises	262 297,16	251 525,00	261 058,61	103,79%	-0,47%
Autres produits de gestion courante	1,47		0,92		-37,41%
Produits exceptionnels			2 695,00		
TOTAL	262 298,63	251 525,00	263 754,53	104,86%	0,56%

Les redevances d'amarrage représentent la seule ressource régulière avec une somme encaissée de 259 K€ en 2020. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 85 027 €
- redevances passagers : 174 081 €

Les autres recettes concernent le produit de la liste d'attente (2 K€) et le reversement du crédit d'impôt sur les bénéfices de 2019 (3 K€).

II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières.
- l'impôt sur les bénéfices,
- les charges exceptionnelles,

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 117 K€, sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
Charges à caractère général	62 940,02	85 005,00	69 013,44	81,19%	9,65%
Charges de personnel	35 862,43	39 195,00	33 651,09	85,86%	-6,17%
Charges financières	11 424,19	9 792,00	9 548,67	97,52%	-16,42%
Impôt sur les bénéfices	2 791,00	4 900,00	3 096,00	63,18%	10,93%
Charges exceptionnelles	1 860,00	2 160,00	1 860,00	86,11%	0,00%
Autres charges de gestion courante	0,36	771,00	1,04	0,13%	188,89%
TOTAL	114 878,00	141 823,00	117 170,24	82,62%	2,00%

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 69 K€ soit près de 60% des dépenses réelles.

Le détail par compte de dépenses figure dans le tableau ci-dessous :

Comptes	Libellé	CA 2019	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Variation 2019/2020
60	Achats	2 982,47	7 605,00	4 116,85	54,13%	38,03%
61 et 62	Prestations de services	32 492,85	46 800,00	34 583,54	73,90%	6,43%
63	Autres impôts et taxes	27 464,70	30 600,00	30 313,05	99,06%	10,37%
	TOTAL	62 940,02	85 005,00	69 013,44	81,19%	9,65%

Parmi les achats qui s'élèvent à 4 K€, 50% concernent des fournitures nécessaires à l'entretien du port, 30% concernent les fluides.

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 36 K€ dont :

- le transport des sédiments pour 11 K€ ;
- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 11 K€ ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 2 K€ ;
- les frais de nettoyage des locaux dont le marché s'est terminé au 31 décembre pour 1 K€ ;
- les honoraires et analyses nécessaires au dossier de déclaration de dragage (7 K€),
- le reste concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 30 K€, 25 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la redevance domaniale et, depuis cette année, la redevance spéciale.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 34 K€ et représentent 29 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'agent représente une enveloppe de 18 K€ et son évolution par rapport à 2019 est de 2,4%

De plus, le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impactent ce budget au travers d'une refacturation qui s'est élevée à 15 K€ en 2020.

c) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 10 K€ contre 11 K€ en 2019.

Les frais financiers représentent 8 % des dépenses réelles d'exploitation.

d) L'impôt sur les bénéfices

Cette charge représente moins de 3% des dépenses réelles avec 3 K€. Tout sera mis en œuvre pour que cette charge pèse le moins possible sur le budget du port.

e) Les charges exceptionnelles

Nous retrouvons dans ces compte la subvention versée à l'association SNCP pour moins de 2 K€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port. Cette section se clôture à – 24 K€ auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 2019 de 36 K€ et un solde de restes à réaliser de - 35 M€ soit un besoin de financement de 23 K€.

Ce besoin de financement fera l'objet d'une couverture au budget primitif 2021 par une partie du résultat d'exploitation.

I - LES RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont constituées exclusivement d'opérations d'ordre relatives aux dotations aux amortissements.

II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et de remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2020	CA 2020	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations incorporelles	62 843,70	31 743,70	28 950,00	96,58%
Immobilisations corporelles	99 986,12	34 992,00	6 084,91	41,08%
Emprunts	66 000,00	64 966,08		98,43%
TOTAL	228 829,82	131 701,78	35 034,91	72,86%

a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux. En 2020, les dépenses d'équipement représentent 67 K€ complétées de 35 K€ de restes à réaliser selon la liste ci-dessous :

	Désignation	Inscription budgétaire 2020	Mandaté	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 844	31 744	28 950
2031	Frais d'études	58 844	31 744	26 950
	Maîtrise d'œuvre digue		15 400	23 600
	MAJ caractéristiques faune/flore			1 850
	Etude géotechnique digue		12 344	
	Dossier déclaration digue		4 000	1 500
2033	Frais d'insertions	4 000		2 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 986	34 992	6 085
2131	Bâtiments	4 000	3 690	0
	Etanchéité capitainerie		3 690	
2153	Installations à caractère spécifique	95 201	31 215	6 000
	Recalibrage		31 215	
	Réseau éclairage solaire			6 000
2183	Matériel de bureau et informatique	785	86	85
	TOTAL	162 830	66 736	35 035

b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 65 K€ ce qui porte le capital restant dû au 31 décembre à 256 K€.
